

PRÉSENTATION DU SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Le service de psychologie ou le service d'orientation des étudiants, est un service destiné à remplir diverses fonctions au sein d'un établissement d'enseignement.

L'objectif fondamental assigné au service de psychologie par le ministère de l'Éducation est : **Surveiller le bien-être psychologique, cognitif et affectif des étudiants.**

Pour cela, il est nécessaire de garder à l'esprit les sept points suivants :

1. Fonction préventive,
2. Fonction d'attention,
3. Fonction de coordination,
4. Fonction de médiation,
5. Fonction de suivi,
6. Fonction de suivi et d'évaluation,
7. Fonction de formation et de recherche.

Le service de psychologie ne propose pas de thérapie en interne et ne réalise pas d'évaluations psychopédagogiques ou neuropsychologiques. Dès qu'une difficulté est détectée, le service de psychologie est tenu d'orienter l'élève vers un professionnel externe et de maintenir un contact régulier avec lui. Le service de psychologie formule des recommandations à mettre en œuvre en classe et, à son tour, informe le professionnel des progrès ou des difficultés de l'élève dès le début du traitement.

Dans le cadre de notre travail de prévention, nous organisons des ateliers, des conférences et des discussions avec les élèves et les parents sur divers sujets sensibles tels que la consommation d'alcool et de drogues, l'éducation émotionnelle et sexuelle et l'utilisation responsable des écrans, entre autres.

Chaque année, le service de psychologie réaffirme son engagement à contribuer à la création de l'école inclusive. C'est pourquoi il œuvre à la formation et au soutien de l'AESH et organise ou participe régulièrement à des réunions de l'équipe pédagogique pour suivre les progrès des élèves des EBEP.

Chaque psychologue scolaire est responsable de l'élaboration et du suivi du PAP, un plan de soutien personnalisé pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Nous travaillons en étroite collaboration avec la direction, le service médical, la vie scolaire et, bien sûr, les enseignants.

L'écoute attentive, respectueuse et active des différents intervenants de la communauté éducative, permettant une communication fluide et efficace, est notre priorité.